



---

## CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la **troisième réunion** du Conseil syndical du SPUQ 2019-2020, tenue le jeudi 23 janvier 2020, à 12 h 30, en la salle W-R520 du **pavillon Thérèse-Casgrain**, 455, boulevard René-Lévesque Est.

---

### Ordre du jour (révisé)

1. Élection à la présidence d'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil syndical 2019-2020 tenue le 7 novembre 2019
    - 3.1 Suivis
  4. Informations
    - 4.1 Refonte de la Politique n° 42 sous le titre de « Politique sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement »
    - 4.2 Création du Comité paritaire santé et sécurité au travail
    - 4.3 Projet Coop media
    - 4.4 50<sup>e</sup> de l'UQAM : Bilan critique (2) – Réinventer les formes du savoir
  5. Solidarité avec la nation Wet'suwet'en
  6. Divers
- 

Facultés	Départements	Noms
Arts	Arts visuels et médiatiques	Roméo Gongora Dominic Papillon
	Danse	
	École de design	Thomas Bernard-Kenniff
	Études littéraires	Michèle Nevert
	Histoire de l'art	Valérie Angenot Pierre-Édouard Latouche
Communication	Musique	Isabelle Héroux Connie Isenberg
	École supérieure de théâtre	Christian Lapointe
	Comm. sociale et publique	
Science politique et droit	École de langues	Agnès Baron Marie-Cécile Guillot
	École des médias	Stéfany Boisvert
	Science politique	Xavier Lafrance Mark-David Mandel Geneviève Pagé
Sciences	Sciences juridiques	Rémi Bachand
	Chimie	
	Informatique	Paul-Vahé Cicek Michaël Ménard
	Mathématiques	
	Sciences biologiques	Mario Houde Wanda Smoragiewicz
	Sciences de l'activité physique Sc. de la Terre et de l'atm.	Mariève Blanchet

**Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8  
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca

Sciences de l'éducation	Didactique	Steve Masson Émilie Tremblay-Wragg	
	Didactique des langues Éduc. et form. spécialisées Éducation et pédagogie	Marie-Christine Beaudry Myriam Fontaine Mathilde Cambron-Goulet	
Sc. de la gestion	Études urbaines et tour.	Benoit Duguay Sophie Paquin	
	Finance Management et tech. Marketing	Ahmad Al-Haji Christina Constantinidis Renato Hübner-Barcelos Ling Jiang Philippe Massiéra	
	Organisation et ress. hum.	Frédéric Gilbert Ewan Oiry	
	Sciences comptables	Gulliver Lux Robert Robillard Michel Sayumwe	
	Sciences économiques	Alessandro Barattieri Jean-Denis Garon Robert Leonard Nicolas Marceau	
	Stratégie, resp. sociale et environnementale	René Audet Hela Chebbi Marie Langevin	
Sc. humaines	Géographie Histoire	Claude Codjia Laurent Colantonio Julia Poyet Jean-Philippe Garneau Elizabeth Smith	
	Linguistique Philosophie Psychologie	Maryvonne Merri Sophie Meunier	
	Sciences des religions Sexologie	Jo-Annie Sperson-Goulet David Lafortune	
	Sociologie	Frédéric Parent François Pizarro-Noël Sid Ahmed Soussi	
	Travail social	Jade Bourdages-Lafleur	

---

### Conseil exécutif

Comité exécutif	Président	Michel Lacroix
	1 <sup>er</sup> vice-président	Henriette Bilodeau
	2 <sup>e</sup> vice-présidente	Geneviève Hervieux
	3 <sup>e</sup> vice-présidente	Michel Laporte
	Secrétaire générale	Catherine Gosselin
	Trésorier	Daniel Chapdelaine

Représentantes, représentants de faculté

Arts	
Communication	Djaouida Hamdani
Science politique et droit	
Sciences	Jean Privat

	Sciences de l'éducation Sciences de la gestion Sciences humaines	Frédéric Fournier Jean-Pierre Gueyie Julie Lavigne
Conseiller FP-CSN Conseillère SPUQ		Alain Brouillard Michèle Nevert

---

*Autres participantes, participants*

<b>Faculté</b>	<b>Département</b>	<b>Nom</b>
Arts	Musique	Ons Barnat
Sc. de l'éducation	Didactique Éducation et formation spécialisées	Sylvie Ouellet
Sciences de la gestion	Sciences économiques	Marie Connolly Rachel Fonseca Charles Séguin
Sciences humaines	Linguistique	Richard Compton

---

1. Élection à la présidence d'assemblée

Avant de procéder à la désignation d'une personne pour présider l'assemblée du Conseil syndical, Michel Lacroix, président, accueille les membres en mentionnant que la tenue du Conseil syndical dans ce local exigu s'explique par le manque d'espace à l'UQAM.

Michel Lacroix invite les membres à désigner une personne pour présider l'assemblée. Sur proposition de Julia Poyet, appuyée par Mario Houde, Xavier Lafrance est élu président d'assemblée.

Le président annonce que M<sup>e</sup> Alain Brouillard, conseiller juridique à la CSN, donnera une formation à la présidence d'assemblée prochainement et invite les membres à signaler leur intérêt pour cette formation en écrivant au SPUQ. La connaissance de ces procédures permet de présider les assemblées départementales et toutes autres instances.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Sur proposition de Julie Lavigne, appuyée par Benoit Duguay, le projet d'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil syndical 2019-2020 tenue le 7 novembre 2019

Sur proposition de René Audet, appuyée par Christian Lapointe, le procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil du SPUQ 2019-2020 tenue le jeudi 7 novembre 2019 est adopté sans modification.

### 3.1 Suivis

Michel Lacroix informe les membres du Conseil que le gouvernement caquiste a renoncé à procéder à la modification du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pour l'année en cours. Ce dossier n'est pas clos, car une liste de changements à apporter au programme est en préparation.

Le président mentionne suivre l'impact négatif de la diminution de la population étudiante sur le budget de l'Université, il rappelle que la coupure des 300 charges de cours de 1<sup>er</sup> cycle pour l'année 2019-2020 se percutent sur la tâche des professeur.es et sur le cheminement des étudiant.es dans les programmes. Il rappelle que la répartition des charges de cours est votée à la Sous-commission des ressources et que l'information sur la fluctuation du nombre de charges de cours aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et sur le nombre de charges de cours données dans les campus régionaux n'est pas présentée à la Sous-commission des ressources ni à la Commission des études, les membres professoraux siégeant à ces instances tentent, sans succès, d'obtenir cette information depuis plusieurs années et continuent d'en faire la demande.

Le président indique que nos collègues experts en finance ont examiné le budget 2019-2020 et observé une hausse du montant dédié aux « fournitures et » et aux « honoraires professionnels ». Le président ajoute que l'exécutif attend depuis le mois de décembre des explications de la direction sur ses choix budgétaires. Il rappelle que le SPUQ affirme, depuis de nombreuses années, que le sous-financement de l'UQAM est dû au mode de financement basé sur le nombre d'étudiantes, d'étudiants à temps plein (EETP). Ce mode de financement désavantage l'UQAM, car un grand nombre d'étudiantes, d'étudiants sont inscrits à temps partiel. La classification académique aux fins de financement (CAFF, anciennement CLARDER) défavorise également l'UQAM car elle reçoit une subvention moins élevée que les universités ayant une faculté de médecine alors que les dons que reçoit la Fondation de l'UQAM sont infimes comparativement à ceux versés à la Fondation de l'Université McGill ou de l'Université de Montréal et ne permettent pas soutenir financièrement plus d'étudiant.es. Michel Lacroix mentionne que le SPUQ dénoncera le sous-financement de l'UQAM sur la place publique et invite toutes les professeures, tous les professeurs à faire circuler cette information auprès des personnes influentes et favorables à l'UQAM.

Michel Lacroix termine le point *Suivis* en informant les membres du Conseil syndical des démarches effectuées pour trouver l'information permettant de répondre à une question posée précédemment sur l'affichage de publicité dans les corridors et les toilettes à l'UQAM. Il mentionne qu'à cet effet, une première entente entre Zoom Médias et l'UQAM a été conclue en date de 1994 et que la plus récente a été conclue en juin 2018 pour une durée de cinq ans. Il a découvert que 95,25 % des revenus générés par ces ententes sont versés en bourses étudiantes à la hauteur d'un million de dollars. Il paraît inopportun, pour l'instant, de s'opposer à cette source de revenus.

## 4. Informations

Michel Lacroix informe les membres du Conseil qu'une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective est intervenue entre les maîtres de langue et l'UQAM en décembre dernier. Ils ont voté à 94 % en faveur du renouvellement de leur convention collective jusqu'au 31 mai 2022. Henriette Bilodeau, 1<sup>re</sup> vice-présidente, rapporte que les premières rencontres de négociation ont été difficiles, les maîtres de langue ont dû abandonner plusieurs demandes pour obtenir la sécurité d'emploi. La nouvelle convention collective

comprend des dispositions facilitant l'acquisition du statut de professeure, professeur dont la reconnaissance des tâches liées aux services à la collectivité dans leur évaluation, l'ajout de congés de perfectionnement et la possibilité d'obtenir le statut de professeure associée, professeur associé ce qui leur permettra de soumettre des demandes de subventions en leur nom. Le président félicite les membres du Comité de négociation composé d'Henriette Bilodeau, porte-parole, Carey Nelson, directeur de l'École de langues, Djaouida Hamdani, maître de langue, Michel Laporte, 3<sup>e</sup> vice-président, et Frédéric Fournier, professeur au Département de didactique, pour le travail effectué.

Henriette Bilodeau mentionne que des griefs individuels et collectifs ont été déposés pour dénoncer notamment des situations de harcèlement psychologique ou des mesures de représailles contre des membres du corps professoral. Elle mentionne défendre ardemment les droits des professeures, professeurs pour obtenir des conditions justes et non arbitraires lors d'un retour au travail à la suite d'un congé de maladie, de maternité ou de paternité. Elle rapporte une augmentation du nombre d'accompagnements de professeures, professeurs au Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) par la 2<sup>e</sup> vice-présidente et par elle-même.

Michel Lacroix informe les membres de la mise en œuvre prochaine d'un processus de réflexion au sujet des enjeux liés à la propriété intellectuelle. Il souhaite documenter les pratiques, qui vont des ententes avec les partenaires des services aux collectivités (la forme juridique – difficile à comprendre – des ententes proposées aux partenaires n'est pas toujours appropriée, car les organismes peuvent rarement se payer le service d'avocats pour les interpréter) aux droits de propriété intellectuelle, avec ses aspects qui touchent à la fois aux droits et à la fiscalité. Il mentionne également vouloir documenter les pratiques des autres syndicats de professeures, professeurs en cette matière. Le résultat de ce processus permettra de formuler des demandes précises lors de la prochaine négociation et de préparer un argumentaire solide qui aidera les professeures, professeurs du comité de négociation à avoir gain de cause auprès de l'administration.

Le président rapporte les démarches effectuées auprès du vice-recteur à la Vie académique, Jean-Christian Pleau, afin de plaider pour la simplification véritable des processus et des exigences propres à l'évaluation décennale des programmes, ainsi qu'aux processus des refontes, qu'elles soient mineures ou majeures. Il semblerait que les suggestions aient été bien reçues par le vice-recteur à la Vie académique. La communauté devrait être consultée prochainement sur une nouvelle mouture de la Politique n° 14 « Politique d'évaluation des programmes ». Il déplore, par ailleurs, qu'aucune information ne soit disponible relativement à l'état d'avancement de la réécriture de la politique n° 10 « Politique de la recherche, de la création et de la diffusion » ni de la prise en compte des commentaires formulés par les départements et ceux du SPUQ dans la nouvelle mouture.

#### 4.1 Refonte de la Politique n° 42 sous le titre de « Politique sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement »

Michel Lacroix informe les membres du Conseil du dépôt, sans préavis, de la première version de la politique 42 « Politique sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement » au Conseil d'administration du mois de mars dernier sur la base d'une consultation effectuée en 2015. Il rappelle qu'à cette époque la politique n° 42 comprenait le harcèlement psychologique et sexuel témoignant de la vétusté de la consultation. La présentation de ce dossier au Conseil d'administration a soulevé une vive opposition de la part des membres étudiant.es et professeur.es siégeant à cette instance, ce qui a permis de reporter l'adoption de la politique, de reformer le Comité institutionnel pour retravailler la politique

et de procéder à nouvelle consultation auprès de la communauté. Le Comité institutionnel de révision de la politique n° 42 s'est réuni de juin à décembre et un projet a été déposé au CA du mois de décembre dernier. Ce projet comportait plusieurs problèmes majeurs, certains déjà présents dans la version déposée en mars 2019, pourtant vivement dénoncés par Myriam Dubé, professeure à l'École de travail social et représentante des professeures, professeurs au Comité institutionnel. Michel Lacroix profite du moment pour la remercier pour son engagement et la qualité de son travail au sein du Comité. Il poursuit en expliquant avoir fait des démarches auprès du vice-recteur au Développement humain et organisationnel (VRADHO) pour exposer les raisons justifiant la poursuite des travaux d'écriture de la politique. Il résume certains aspects problématiques de la politique : l'obligation pour quiconque est témoin d'un harcèlement d'intervenir pour faire cesser la situation, ce qui l'expose à être lui-même objet de plainte. Cette obligation impose à tous les employé.es de l'UQAM le devoir de faire cesser le harcèlement alors que les normes du travail stipulent que cette responsabilité incombe à l'employeur. Michel Lacroix présente un deuxième élément problématique lié à l'application de la nouvelle politique, soit l'obligation d'intervenir dans les « situations menant au harcèlement » rendant suspects tous débats d'idées ou toutes argumentations vives et exigeant de la part du témoin d'intervenir pour les faire cesser. L'ajout de ce dernier élément dans la politique témoigne d'une confusion des notions de prévention et d'intervention qui risque de détériorer le climat institutionnel, d'une part, et de surcharger le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) et le Service du personnel enseignant (SPE), les rendant tous deux dysfonctionnels, d'autre part. Les démarches effectuées auprès du VRADHO n'ont pas freiné la présentation de ce dossier au CA de décembre dernier. Il rapporte que l'intervention de Louis-Claude Paquin, professeur à l'École des médias et membre du CA, a convaincu les membres du CA de la nécessité de revoir la version proposée et une troisième version de la politique n° 42 sera étudiée au CA du mois de février 2020.

Le président rappelle la publication du *SPUQ-Info* portant sur la qualité de vie au travail qu'il estime être en lien indirect avec les problèmes d'application de la politique no 42. Il remercie Michel Leclerc et Roxane Beauchemin, tous deux employés du SPUQ, pour leur contribution au travail d'édition inhabituel pour ce numéro. Il donne la parole à Geneviève Hervieux, 2<sup>e</sup> vice-présidente qui rappelle les principaux résultats de l'enquête sur la qualité de vie et la santé psychologique des professeures, professeurs de l'UQAM apparaissant dans le *SPUQ-Info*. Elle rapporte le taux élevé de détresse psychologique des professeur.es. Elle témoigne de leur détresse lorsqu'elles ou ils sont convoqués au Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement pour des plaintes, fondées ou non, formulées par des étudiant.es, des collègues, des membres du personnel de soutien. Elle invite les membres à travailler à l'établissement d'un climat de travail sain et à trouver un équilibre entre le nombre d'heures travaillé et celui dédié à autre chose. Elle réaffirme les valeurs de l'UQAM, particulièrement la collégialité et l'importance de chacune des trois composantes de la tâche professorale et déplore la pression qu'exerce l'excellence en recherche comme unique voie menant à la promotion. Elle fait trois recommandations pour l'amélioration de la qualité de vie au travail : 1- freiner l'esprit de compétition lié à la recherche, 2- cesser la dépréciation de l'enseignement et 3- arrêter le dénigrement des services aux collectivités.

#### 4.2 Création du Comité paritaire santé et sécurité au travail

Henriette Bilodeau, 1<sup>re</sup> vice-présidente, informe le Conseil qu'une demande de réactivation du Comité paritaire santé-sécurité au travail a été effectuée lors de la dernière réunion du Comité des relations de travail. Elle mentionne qu'il s'agit d'une structure prévue par la loi sur la santé et la sécurité du travail pour toute organisation ayant un certain nombre de travailleurs, travailleuses. L'existence de ce comité est également prévue par la convention collective SPUQ-UQAM, mais il est demeuré inactif depuis quelques années. Elle ajoute que la difficulté

à faire respecter les conditions de retour progressif au travail constitue une des raisons justifiant la demande de réactivation du comité, car, étant enchâssé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail, il donne des pouvoirs obligeant l'employeur à respecter des exigences, comme donner accès à certaines données statistiques sur l'usage de médicaments ou d'antidépresseurs. La réactivation de ce comité permet d'entrevoir la possibilité de faire changer les pratiques du Service du personnel enseignant notamment celles de douter des cas de surcharge de travail ou des problèmes de santé au travail. Ce comité comprendra trois membres pour représenter le corps professoral et trois membres de la direction. Elle rapporte que les membres du Conseil exécutif du SPUQ ont désigné Élise Ledoux, ergonomiste, professeure au Département des sciences de l'activité physique, Geneviève Hervieux, 2<sup>e</sup> vice-présidente du SPUQ et Henriette Bilodeau, 1<sup>re</sup> vice-présidente du SPUQ, toutes deux professeures au Département d'organisation et ressources humaines.

#### 4.3 Projet Coop média

Michel Lacroix informe les membres du Conseil qu'un projet de bourse pour un stage de journalisme scientifique pourrait se concrétiser au cours de l'année 2020-2021. Le président mentionne que ce projet émane d'une rencontre avec Pascale St-Onge, présidente de la Fédération nationale des communications à la CSN, venue présenter au Congrès de la FP-CSN la situation critique dans laquelle se trouvent les travailleuses et travailleurs du Groupe Capitales Médias après que celui-ci ait acheté les journaux de Power Corporation (entre autres, des journaux régionaux – *Le Droit*, *Le Quotidien*, *La voix de l'Est*, *Le Nouvelliste*, *Le Soleil*, et *La Tribune*). Dans l'espoir de sauvegarder un certain nombre de quotidiens régionaux, les travailleuses et travailleurs se sont regroupés pour mettre sur pied un projet de création de coopératives de solidarité : Coop média. La rencontre avec madame St-Onge a donné lieu à une réflexion sur le rôle éventuel du SPUQ dans ce projet de coopérative. Le président mentionne avoir abordé la question avec des collègues de la Faculté de communication et l'idée de créer, avec d'autres partenaires, une bourse pour un stage de journalisme scientifique chez Coop média pour informer la population sur les nouvelles de la recherche universitaire. L'idée est apparue intéressante et des démarches pour présenter ce projet seront effectuées auprès du Scientifique en chef du Québec et du groupe Savoir média. Une telle bourse permettrait à la fois de mieux faire connaître la recherche universitaire auprès du public et d'accroître la présence du journalisme scientifique dans les publications du Québec.

#### 4.4 50<sup>e</sup> de l'UQAM : Bilan critique (2) – Réinventer les formes du savoir

Michel Lacroix rappelle la série de conférences organisées par le regroupement des syndicats de l'UQAM pour dresser un bilan critique des cinquante ans de l'UQAM. Il expose le thème de la deuxième rencontre « *Réinventer les formes du savoir* ». Il ajoute que la réussite de la production de savoir de l'UQAM est éclatante, tout comme peut l'être la réflexion critique sur la création et la diffusion des savoirs, les liens entre l'université et la société. Il invite les membres à participer à cet événement.

### 5. Solidarité avec la nation Wet'suwet'en

Le président contextualise le projet de résolution en rappelant la décision du Conseil syndical de septembre dernier d'augmenter les différentes formes de participation du SPUQ à différentes formes de mobilisation sur l'environnement. Il mentionne que le projet de résolution émane également de demandes de professeur.es actifs dans la lutte aux changements climatiques. Il présente les données récentes sur l'augmentation des gaz à effet de serre (GES) émis au

Canada de 1990 à 2017 et précise que les cibles visées pour l'année 2030, par l'accord de Paris, sont maintenant difficile à atteindre. Il mentionne que les deux projets de construction de gazoduc ciblés par la résolution sont équivalents, puisqu'ils constituent une menace pour l'environnement et pour les nations autochtones, ils peuvent être abordés dans une même résolution.

**20CS743 OPPOSITION AUX PROJETS GNL (GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ) QUÉBEC ET LNG (LIQUEFIED NATURAL GAZ) CANADA**

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de GNL Québec, qui comprend un gazoduc de plus de 750 km, une usine de gaz naturel liquéfié et un terminal maritime;

ATTENDU que ce gazoduc traverserait de nombreuses rivières et aires protégées, affectant l'habitat de 17 espèces vulnérables;

ATTENDU que l'exportation maritime exigerait le passage annuel de quelque 160 méthaniers dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, menaçant la survie du béluga;

ATTENDU que le cycle de vie du gaz naturel de l'extraction jusqu'à l'usine de liquéfaction engendrerait plus de 7,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) annuellement;

ATTENDU que GNL Québec est une entreprise financée par des actionnaires installés dans des paradis fiscaux (IRIS, 2019);

ATTENDU le projet de LNG Canada, qui comprend un gazoduc de 670 km, une usine de gaz liquéfié et un terminal maritime;

ATTENDU que le cycle de vie du gaz naturel de l'extraction jusqu'à l'usine de liquéfaction engendrerait plus de 4 millions de tonnes de gaz à GES annuellement;

ATTENDU que ce gazoduc traverserait les territoires Wet'suwet'en;

ATTENDU l'opposition ferme de la nation Wet'suwet'en au projet de gazoduc;

ATTENDU que l'arrêt Delgamuukw contre la Colombie-Britannique de la Cour Suprême a affirmé le droit des peuples autochtones sur leur territoire;

ATTENDU que les recherches sur les changements climatiques montrent l'urgence d'agir rapidement et significativement pour réduire les émissions de GES;

ATTENDU la volonté affirmée par le SPUQ de contribuer à la mobilisation sur l'urgence environnementale;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

S'OPPOSE aux projets de GNL Québec et de LNG Canada;

APPUIE la nation Wet'suwet'en dans sa résistance au projet LNG Canada;



- DÉNONCE la volonté d'imposer de force, grâce à l'occupation des territoires par la Gendarmerie royale du Canada, la construction du gazoduc Coastal Gaslink;
- INVITE la communauté uqamienne à prendre position contre les projets GNL Québec et LNG Canada;
- CONFIE au Comité exécutif du SPUQ le mandat de transmettre cette résolution à la députée de Sainte-Marie–St-Jacques, Manon Massé, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, au député de Laurier–Sainte-Marie et ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, et au ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Jonathan Wilkinson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un délégué du Département d'organisation et ressources humaines informe les membres des résolutions adoptées par son assemblée départementale : la première demandant le renforcement de la mission sociale de l'UQAM en rendant davantage présente l'écologie dans sa mission sociale, la deuxième est sur la finance solidaire et en particulier les investissements de la Fondation de l'UQAM ou des fonds de retraite. Il invite les déléguées, délégués d'autres départements de faire leurs les textes de ces résolutions.

Une déléguée du Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, rapporte également que son assemblée départementale a constitué un comité de réflexions sur les investissements respectueux de l'environnement et rappelle la résolution du Conseil syndical du SPUQ de demander que le CIRAC retire ses investissements des énergies fossiles. Michel Lacroix informe des démarches effectuées auprès de nos représentants siégeant au CIRAC et que la décarbonisation de nos fonds de retraite se fera progressivement.

## 6. Divers

Rien à signaler

Levée de la réunion à 13 h 50.

Le président,

La secrétaire générale,

---

Michel Lacroix

---

Catherine Gosselin

*Liste des documents remis (Conseil syndical du SPUQ du 23 janvier 2020)*

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la deuxième réunion du Conseil syndical du SPUQ 2019-2020 tenu le 7 novembre 2019
3. SPUQ, projet de résolution : « Opposition aux projets GNL (Gaz naturel liquéfié) Québec et LNG (*Natural liquefied gaz*) Canada »
4. Greener, Jesse, Sauvé, Lucie. (2019, 3 juin). Le projet GNL Québec doit être rejeté. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>
5. Collectif. (2019, 15 octobre). Le projet GNL Québec, bon pour l'économie? *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/201910/14/01-5245371-le-projet-gnl-quebec-bon-pour-leconomie-.php>